



LE RECYCLAGE

NOTRE RESPONSABILITÉ

AGISSONS POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN



VISION 2018-2028

POUR UNE SAINE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le 15 mai dernier, la Ville dévoilait sa Vision pour une saine gestion des matières résiduelles dont l'objectif principal est l'un des plus ambitieux au Québec.



FAITS SAILLANTS

UN PLAN D'ACTION BÂTI SUR TROIS GRANDS PILIERS :

1 La cohérence

la Ville doit donner l'exemple en adoptant des pratiques internes responsables, en concordance avec ce qui est demandé aux citoyens.

2 La responsabilisation de tous les acteurs

tous les citoyens doivent se sentir concernés et être conscients qu'ils sont essentiels à l'atteinte des objectifs.

3 L'accès au tri généralisé

toutes les matières sont visées et le tri est favorisé partout.

- Une Vision sur 10 ans pour s'engager à long terme tout en demeurant imputable des actions qui seront mises sur pied.
- 82 actions identifiées pour les 5 prochaines années.
- Un imposant plan de communication visant à accompagner et à soutenir les citoyens résidentiels et corporatifs dans la démarche, le tout, afin que les changements se fassent en douceur.



Notre Ville
Nos matières résiduelles
Notre responsabilité

La Ville de Québec compte sur vous pour atteindre ses objectifs. Vous êtes la pierre angulaire du succès de cette *Vision*. Tous ensemble, nous pouvons agir pour faire une différence. Parce qu'après tout, c'est notre ville, nos matières résiduelles, notre responsabilité!

www.ville.quebec.qc.ca

EN 2018 UNE PRIORITÉ : LE RECYCLAGE

Saviez-vous que **97%** de toutes les matières recyclables du bac bleu envoyées au centre de tri en 2017 ont été réellement valorisées?

RECYCLAGE : RETOUR SUR LA SITUATION AVEC LA CHINE

Depuis l'automne dernier, plusieurs médias ont rapporté que les matières recyclables s'accumulaient dans les centres de tri et que le milieu du recyclage au Québec subissait une importante crise. Certains ont même laissé entendre qu'il ne servait plus à rien de trier les matières à la maison et qu'il était préférable de les envoyer à la poubelle. Avant de poser ce geste malheureux, voici tout ce que vous devez savoir sur la question.

D'abord, il est vrai que la Chine a resserré ses critères de sélection et qu'elle n'accepte plus les matières recyclables de mauvaise qualité (trop contaminées). Comme ce pays était jusqu'alors le plus grand acheteur de matières recyclables sur la planète, ce resserrement influence directement le marché du recyclage, non seulement au Québec, mais partout dans le monde.

Cependant, il est faux de prétendre qu'aucun centre de tri du Québec n'est en mesure de respecter ces nouveaux critères. En effet, les centres de tri les plus modernes, comme celui de la Ville de Québec, réussissent à le faire.

Avec plus de 20 M\$ investis dans ses installations depuis 2010, le centre de tri de Québec produit une qualité de matières qui le positionne favorablement sur les marchés et qui lui permet de prioriser l'écoulement des matières à l'échelle nord-américaine. En outre, un important travail de diversification des acheteurs déjà entamé par le mandataire Société VIA inc., une référence dans le domaine du recyclage au Québec, permet aujourd'hui de tirer profit de marchés situés dans d'autres pays que la Chine.

Autre avantage du centre de tri de Québec : son contrat d'exploitation. De fait, ce contrat qui lie la Ville de Québec à Société VIA inc. et qui est bâti sur le principe de partage du coût réel et des profits, au contraire de contrats à prix déterminé à moyen ou long termes, permet aujourd'hui à la Ville de Québec d'être beaucoup plus résiliente face à la diminution du prix des matières sur les marchés.

Mais la bataille n'est pas gagnée. Et nous avons besoin de vous pour continuer votre bon travail de récupération.

Merci de continuer à poser le bon geste en récupérant vos matières recyclables. Car malgré les enjeux actuels sur le marché de la revente des matières, il en coûte 18 fois plus cher d'incinérer que de recycler.

Et soyez assurés que les matières recyclables que vous prenez la peine de récupérer correctement sont réellement mises en valeur! C'est une promesse!
















PAS CERTAIN QUE

Si ça vient de la cuisine, de la salle à manger ou de la salle de bain, généralement ça se recycle.

Bouteilles de jus, pots de confiture, boîtes de biscuits, pots de crème hydratante, bouteilles de shampoing, rouleaux de papier de toilette, papier d'aluminium, pots de médicaments, etc.
Bien sûr, tout doit être vide.

Si ça vient du garage ou du cabanon, généralement ça va plutôt à l'écocentre.

Peinture, matériaux de construction, bois, meubles, ampoules fluocompactes, piles, batteries, pièces de métal, etc.

| QUESTIONS FRÉQUENTES | NON | OUI |
|--|--|---|
|  Doi-je retirer les agrafes sur le papier avant de le mettre dans le bac? | Non, le papier broché se récupère sans problème. | |
|  La boîte de jus vide en format individuel (type Tetra Pak) se récupère-t-elle? | | Oui, mais il faut retirer et jeter la paille avant. |
|  Est-ce que je peux mettre la boîte de biscuits dans le bac? | | Oui, mais, il faut d'abord séparer les différentes matières et donc enlever l'emballage de plastique et le plateau à l'intérieur. |
|  La boîte de pizza légèrement souillée se recycle-t-elle? | | Oui, les boîtes de pizza vides sont acceptées, même si elles sont légèrement souillées. |
|  Faut-il enlever le bouchon sur les bouteilles de plastique? | Non, il n'est pas nécessaire d'enlever le bouchon d'une bouteille de plastique, mais merci de la rincer avant. | |
|  Est-ce que les cintres se récupèrent? | Non, ils contribuent à bloquer nos équipements de tri. | |
|  Est-ce qu'on peut mettre le sac de cahiers publicitaires au bac? | | Oui, mais il faut d'abord séparer les cahiers publicitaires du sac. Ils doivent être déposés dans le bac en vrac tandis que le sac doit être mis dans un sac de sacs. |
|  Doit-on retirer les étiquettes sur les boîtes de conserve | Non, ce n'est pas nécessaire. | |
|  Est-ce qu'il faut rincer les contenants pour qu'ils soient recyclés? | | Oui, nous demandons de vider et de rincer rapidement les contenants. Rappelons qu'une bonne partie du tri se fait à la main! Merci de penser à nos trieurs. |
|  Les cuillères de bois et les bols à salade en bois se récupèrent-ils? | Non, le bois ne se récupère pas au centre de tri. Le bois est récupéré dans les écocentres. | |
|  Les enveloppes avec une fenêtre en plastique se récupèrent-elle? | | Oui, et il n'est pas nécessaire de retirer la fenêtre de plastique. |
|  Est-ce que le papier d'aluminium peut être mis dans le bac? | | Oui, même s'il est légèrement souillé. Rincez-le rapidement et mettez-le en boule dans le bac. |
|  Comment récupérer les sacs de plastique et les pellicules de plastique? | | Oui, en les rassemblant et les plaçant dans un sac de sacs noué. |

ÇA SE RECYCLE?...



NI AUX DÉCHETS, NI AU RECYCLAGE

Les munitions, les batteries d'outils comme les perceuses, les cendres chaudes, les mégots de cigarettes et les seringues peuvent causer des explosions, des incendies et des blessures graves si ces matières sont envoyées au centre de tri ou dans les contenants de déchets. Vous avez un doute ou vous ne savez pas comment vous en débarrasser ?

INFORMEZ-VOUS.
PLUSIEURS RESSOURCES EN LIGNE
EXISTENT POUR VOUS AIDER :

- Guide du tri de la Ville de Québec
- Ça va où : une application mobile de RECYC-QUÉBEC
- Bottin du réemploi de la Communauté métropolitaine de Québec
- Tesresidusdangereux.com de la Communauté métropolitaine de Québec





HISTOIRES DE BAC

- Si votre bac n'est pas plein, attendez la prochaine collecte avant de le mettre à la rue.
- Placez votre bac au bord de la rue, en le laissant dans votre entrée, après 19 h, mais avant 7 h le matin de la journée de collecte.
- Laissez une distance minimale de 40 cm entre votre bac de déchets et votre bac de recyclage pour que l'opérateur du camion de collecte puisse le saisir correctement avec la pince mécanisée.
- En hiver, déneigez le dessus de vos bacs pour éviter d'envoyer de la neige au centre de tri ou à l'incinérateur lorsque le bac est vidé mécaniquement dans le camion de collecte.
- Ramassez votre bac rapidement après la collecte afin de ne pas le laisser traîner plusieurs jours dans la rue.
- Un bac endommagé pendant la collecte peut être réparé gratuitement. Il suffit de communiquer avec le 311 ou de faire une requête en remplissant le formulaire en ligne disponible au ville.quebec.qc.ca/nousjoindre.

UN ÉTÉ ÉCORESPONSABLE, C'EST POSSIBLE?

L'été, les occasions de rassemblement sont fréquentes et l'esprit estival peut affecter notre vigilance. Souvent à l'extérieur, nous consommons plus et les choix que nous faisons ne tiennent pas toujours compte de l'environnement. Sachez qu'il est tout de même possible de vivre un été écoresponsable!

QUELQUES CONSEILS

- Utilisez des contenants réutilisables pour transporter vos aliments lors des repas consommés à l'extérieur.
- Optez pour une bouteille d'eau réutilisable et remplissez-la avec de l'eau municipale.
- Ramenez vos déchets lors des sorties dans la nature ou à la plage s'il n'y a pas d'installations adéquates pour vous en départir.
- Optez pour des produits locaux non emballés disponibles dans les marchés publics.

LES FEUX D'ARTIFICE

Avec les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération qui approchent, nous souhaitons vous rappeler que les feux d'artifice **ne sont pas acceptés** dans le bac bleu.

Les feux explosés ou entièrement brûlés peuvent être mis aux déchets. Laissez-les reposer dans un seau d'eau pendant 24 h avant de les jeter.

Les feux défectueux ou non utilisés peuvent être rapportés directement à leurs fournisseurs.

